Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK

Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

Band: - (1940)

Heft: 983

Artikel: Pour le maintien de la liberté relative assuré à la presse suisse en matière de politique intérieure

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-694886

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

POUR LE MAINTIEN DE LA LIBERTE RELATIVE ASSUREE A LA PRESSE SUISSE EN MATIERE DE POLITIQUE INTERIEURE.

L'idée d'avoir en Suisse une " presse dirigée " — qu'on l'appelle ainsi ou autrement, c'est toujours de la même chose qu'il s'agit — paraît gagner du terrain dans les milieux officiels. Elle est accueillie avec faveur dans le monde parlementaire, où l'on garde une dent solide à ces méchants journalistes, coupables d'avoir critiqué les méthodes de travail, le laisser-aller, les habitudes démagogiques de nombreux députés aux Chambres fédérales. Ces messieurs se disent, avec une intime satisfaction, que le jour où l'on supprimerait le droit de critique, une félicité merveilleuse leur serait assurée.

Mais les parlementaires sont quelque peu mis au rancart, ces temps. Et l'on n'est pas obligé d'attacher une énorme importance aux petites manifestations de mauvaise humeur par lesquelles certains d'entre eux essaient de ramener sur eux l'attention, ou d'exhaler de vieilles rancunes.

Le Conseil fédéral lui-même souhaite, semble-t-il, d'avoir un jour des journaux, ou les journaux, à sa dévotion. Et c'est plus inquiétant. D'un point de vue particulier, le fait, en soi, pourrait nous réjouir : on reproche quelquefois aux correspondants de Berne d'être trop " conformistes " trop gouvernementaux. La meilleure preuve que ce grief n'est pas justifié, c'est que les hommes au pouvoir déplorent au contraire l'extrême liberté d'esprit des journalistes qui les entourent. Si nous faisions constamment leur éloge, ils ne se plaindraient pas !

Mais la question est bien plus large et plus grave. Et c'est sous l'angle de l'intérêt général du pays qu'il faut l'examiner, une fois de plus, car nous avons abordé maintes fois déjà ce problème, difficile entre tous.

Le Conseil fédéral éprouve en ce moment le besoin de renforcer sa propre autorité. Cette tendance nous paraît procéder de deux causes.

Le directoire helvétique assume actuellement une tâche très lourde, nul ne le conteste. Depuis une année, il gouverne en s'appuyant, chaque fois que besoin est, sur les pouvoirs extraordinaires qui lui ont été conférés. Ces pouvoirs sont quasi illimités ; et c'est une nécessité que les démocrates les plus intransigeants tiennent pour patente. Pratiquement, l'entrave parlementaire n'existe plus : le gouvernement peut se passer des Chambres dès qu'il estime qu'une décision s'impose. Il peut, s'il en a le temps, consulter la commission des pleins pouvoirs ; mais, ce faisant, il demande un simple avis, et rien ne l'empêche de passer outre.

Ainsi, le Conseil fédéral est devenu maître du terrain. Il exerce, jusqu'à un certain point — car il faut tenir compte des habitudes qui subsistent, des hésitations qu'éprouvent eux-mêmes les dictateurs improvisés, du souci qu'ils gardent malgré tout de ne pas froisser inutilement l'opinion — un pouvoir absolu. On prend assez vite goût à ce régime... quant on est le maître. Plus d'opposition, plus de consultations, plus de marchandages ! Que c'est commode !

Mais non : il reste la presse. Et ma foi, il est ennuyeux, d'apercevoir, quelque part dans la foule, des observateurs, qui gardent leur franc-parler.

Car la presse, à qui l'on a enjoint de se montrer prudente pour tout ce qui concerne nos relations extérieures (la précaution s'imposait, du reste), jouit encore d'une assez grande liberté lorsqu'il s'agit de la politique intérieure. On songe maintenant — on y songe très sérieusement — à lui enlever cela aussi. Mais cette sujétion, ce nivellement de la presse n'iraient pas sans inconvénients, ni dangers, comme nous l'allons voir tout a l'heure.

La seconde cause de ce que j'appellerai — sans donner à l'expression un sens péjoratif — la " fièvre dictatoriale " du Conseil fédéral, c'est l'exemple des pays totalitaires. Ses membres ne s'en rendent peut-être pas compte eux-mêmes ; mais les conceptions politiques deviennent contagieuses à raison même des succès qu'elles ont permis d'obtenir. Les membres du gouvernement helvétique s'indigneront peut-être d'une telle supposition ; cela ne prouverait pas que la supposition fût téméraire ou absurde ; cela signifierait plutôt qu'ils subissent cette influence à leur insu ; et c'est justement l'hypothèse que j'envisage comme probable.

Mais revenons à la presse.

La museler (car la " diriger," au sens bien défini que prend ce verbe, dans le cas particulier, c'est, en fait, la museler) peut sembler très simple et très facile : il y suffit en effet d'un arrêté fédéral instituant la censure préalable sur tous les articles, aussi bien de politique intérieure qu'extérieure. En quelques heures, voici le texte dressé ; en deux traits de plume, le président et le chancelier l'auront signé. Mais quelles conséquences !

Les Etats totalitaires ont une presse dirigée : c'est logique, dans leur système, comme ce serait illogique et absurde dans le nôtre. Si l'Etat est considéré comme ayant sa fin en soi, il est parfaitement normal que toutes les activités, publiques et privées, soient coordonnées et dirigées vers ce but. Et il n'existe aucun motif plausible pour que la presse fasse exception. Mais prenons garde à ceci, qu'on ne peut arbitrairement détacher, d'un système aussi cohérent, aussi rigoureux, aussi absolu que les régimes totalitaires d'Allemagne ou d'Italie un élément unique, pour l'incorporer au régime démocratique qui existe encore en Suisse. Ou bien, nous avons une presse dirigée, et c'est alors que nous avons un régime totalitaire. Ou bien nous continuons d'être un pays démocratique, et nous n'avons pas de presse dirigée. Car une presse dirigée en démocratie, c'est un non-sens, c'est la quadrature du cercle, c'est le nègre blanc, c'est la contradiction dans les termes. Il n'y a pas de démocratie sans liberté d'opinion ; et il n'y a pas de liberté d'opinion sans liberté de la presse. Que si, dans le fond de leur cœur, nos gouvernants pensent que c'est justement la démocratie qu'il faut atteindre, alors qu'ils aient le courage de le dire ; et nous verrons ce que le peuple en pense.

Cependant, susurrent quelques arrangeurs de mots, la presse pourrait n'être pas " dirigée," mais simplement " orientée." On ne lui impartirait pas des ordres, on lui suggérerait une ligne de conduite, en lui laissant entendre qu'il serait fâcheux de ne la point suivre. Pour nous c'est blanc et blanc bonnet. Direction ou orientation, sitôt que l'on prétend " inspirer " les journaux, on empiète sur leur liberté. Ou bien les indications qu'on fournira aux correspondants seront de simples renseignements, comme aujourd'hui, et nous resterons libres de les interpréter, de les juger, de les contredire ; et il n'y aura point de presse dirigée ; ou bien, ces indications auront un caractère obliga-

toire, et pratiquement, ce seront des injonctions, des ordres.

Que nous, journalistes, nous soyons disposés à nous laisser faire, c'est une autre question. Le morceau sera plus dur à croquer que d'aucuns ne l'imaginent. Laissons enir les événements. N'anticipons pas. Quand le moment sera venu, on verra, en haut lieu, si la presse — et avec elle le peuple — est mûre pour la servitude.

Autre aspect du problème, qui devrait frapper des esprits persuadés d'être très fins: ainsi qu'on le relevait ici même, il y a plusieurs mois, une censure préventive rend, automatiquement, le gouvernement responsable de tout ce qui paraît dans les journaux. Du seul fait que la censure a laissé passer un article, elle, c'est-à-dire le gouvernement qui la délégué, en admet la véracité, le bien-fondé, la justesse. Cela peut mener le Conseil fédéral bien plus loin qu'il ne pense. Et lui faire regretter d'avoir été trop vite en besogne.

Que le Conseil fédéral veuille bien y prendre garde, tandis qu'il en est temps encore: il n'est pas taillé pour le pouvoir absolu, il n'a du reste pas été élu pour cela. Il a besoin de la critique — d'une critique juste, équilibrée — pour accomplir sa tâche; il a besoin de l'opinion, qui compte pour beaucoup en Suisse. Qu'il ait de l'autorité, tant mieux, nous y applaudissons. Qu'il veuille asservir la presse, non, c'est une erreur, une erreur dont il serait le premier à pâtir.

Nous sommes au service du pays; nous ne voulons pas être au service du Conseil fédéral.

(*La Tribune de Genève.*)

CORRESPONDENCE.

9th October, 1940.

The Editor,
The Swiss Observer,
London, E.C.2.

Dear Sir,

I was delighted to receive, last Monday, my copy of The Swiss Observer, the first I have had for three weeks; its arrival was unexpected, however, and I congratulate you for publishing it under what must have been "difficult" conditions. I am glad to hear that at any rate your printing plant is still "standing" and I, in common with many other Swiss, hope that it will continue to do so. I am sorry to note, however, that on account of poor advertising support — which, of course, is understandable these days — coupled with higher postage charges, you have found it necessary to publish the "S.O." once a fortnight only. Most of us will appreciate that that cannot be helped, indeed I suggest that the important point is to see that our official organ keeps on appearing. Yet I know too well that your publication cannot continue to be published unless it receives the necessary financial support and I, for one, feel that I would rather subscribe to a fund to keep it "alive" than to see it die for the want of the necessary support. Indeed such a thing must not be allowed, surely we have enough supporters amongst the Swiss Colony to see that it does not happen and if ever it should become necessary to open such a fund, you may rely upon my support.

The Swiss Colony has got to be kept together, some of us may or may not attend the meetings of the several Clubs that have been formed, but none of us can do without the "link from Home." For the sake of our country therefore, I hope you will carry on.

As regards Swiss radio reception, may I respectfully suggest that you would render a real service if you were to publish the times at which the news are broadcast; they have obviously been altered lately, the first announcement used to be made at 7 a.m. (now 7.15 a.m.). As for the new mid-day transmission on 25.28 metres, I tried to get it and although I possess a powerful set, failed completely. We used to get Sottens at 7.50 p.m. then it went to 7.55, also at a quarter to ten in the evening, although last night the news came soon after 10 p.m. and this evening I was disappointed to find, upon switching at 9.55 p.m. that I only got the tail end. It seems evident that the news are broadcast at irregular times and we should make it our business to let the Swiss broadcasting stations know that Swiss abroad are listening in and that the broadcasts should be made at regular times.

Yours faithfully,

COMPATRIOT.

(*The above is typical of several letters we have received from subscribers all of which have been a source of cheerful encouragement to us.* Ed. S.O.)

Drink delicious "Ovaltine" at every meal—for Health!

FORTHCOMING EVENTS.

Saturday, October 19th, 1940, at 2 o'clock — Nouvelle Société Helvétique — Monthly Meeting to be followed by Mr. G. J. Keller's talk on the Present Situation — at "Swiss House," 34/35, Fitzroy Square, W.1.

Divine Services.

Dimanche 20 octobre 1940: à **l'Eglise Suisse,** 79, Endell Street, W.C.2.
11h. M. M. Pradervand.

Dimanche 27 octobre 1940:
11h. M. M. Pradervand.

Pour tout ce qui concerne le ministère pastoral, prière de s'adresser à Monsieur le pasteur Marcel Pradervand, 65, Mount View Road, N.4. (Téléphone Mountview 5003). Heure de réception à l'église le mercredi de 11-12h.30.

Sonntag, den 20. Oktober 1940: in der **Schweizerkirche,** 9, Gresham Street, E.C.2.
11 Uhr. Mr. W. Fischer.

Sonntag, den 27. Oktober 1940:
11 Uhr. Mr. E. Jornot.

Für alle Amtshandlungen wende man sich z.Z. an Pfr. M. Pradervand, 65, Mount View Road, N.4. (MOU 5003)

Printed and Published by The Frederick Printing Co., Ltd., at 23, Leonard Street, London, E.C.2.